

Séance de Conseil Municipal du 16 décembre 2017, 10h30
Compte-rendu sommaire

Membres présents :

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
MOREL Nicolas	HAUTEVILLE Jérôme

Membres excusés : REQUET Patrick

Membres absents : DUPONT Frédéric, GUERINEAU Kevin, GALLAY Dany, GRENAT Eric

Approbation de la modification n°14 des statuts de la CCHC

Présentation est faite des statuts de la CCHC suite à la modification n°14.
Accord à l'unanimité.

Délibération opération d'ordre budget de l'eau (prêts SMDEA)

Il est rappelé que le SMDEA a été dissout et que les emprunts contractés auprès de ce syndicat ont été transférées à la commune. Il y a donc lieu de procéder à une décision modificative, incluant des opérations d'ordre budgétaire.
Accord à l'unanimité.

Délibération mise en place du RIFSEEP (rectification selon les remarques de la préfecture)

La préfecture a demandé une modification sur la délibération prise sur la mise en place du RIFSEEP. La mise en place du CIA doit également y être mentionné.
Accord à l'unanimité.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Dans le cadre du PLUi, la CCHC et le cabinet EPODE ont présenté à la commune les simulations d'évolution démographique jusqu'en 2031. Le potentiel foncier réel doit être estimé. Une réunion de compilation du travail de recensement sera planifiée avant la fin de l'année.

Ecole

Une demande d'ouverture de classe supplémentaire a été faite auprès de l'académie, en prévision des évolutions d'effectifs.

Carrière de Pombourg

Un nouveau devis a été communiqué par l'entreprise Carrière de Pombourg pour la pose d'un filet au hameau de Pombourg. Celui-ci a été transmis à l'expert IMS-RN pour validation des spécifications.

Réseaux électriques et Internet

Le conseil municipal souhaite connaître les raisons des multiples coupures électriques survenues ces dernières semaines, et les moyens mis en œuvre par Enedis pour limiter ces désagréments. Il souhaite également que soit adressé à Orange un courrier pour savoir quels moyens sont mis en œuvre pour que la connexion Internet sur la commune soit fiable et ait des performances correctes.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.